

SNC 7 SONNETTES

Société en Nom Collectif au capital de 1 000,00 € euros
Siège social : 1 impasse Claude Nougaro - CS1033344803 SAINT-HERBLAIN Cedex
949 490 551 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six,

Les associés de la société se sont réunis, au siège social de la Société, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation verbal de la gérance, par dérogation à l'article 13 des statuts.

Sont présents :

- La société **REALITES**,
propriétaire en pleine propriété, de.....1 part
Représentée par Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT,
- La société **FINANCIERE REALITES**,
propriétaire en pleine propriété, de.....999 parts
Représentée par Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT,

Total des parts présentes : 1000 parts en pleine propriété sur les 1000 parts composant le capital social et droit de vote.

La société REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, préside la séance en qualité de gérante.

En sa qualité de gérante de la Société, la Société REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, a établi les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Le Président constate que l'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales, peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée générale :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- La copie de la lettre de convocation ;
- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- La déclaration fiscale de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **résultat comptable bénéficiaire de 166 441,00 euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport.

En conséquence, l'associée unique donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve également le résultat fiscal pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tel qu'il ressort de la déclaration fiscale qui lui a été soumise et qui se traduit par un **résultat fiscal bénéficiaire de 166 441,00 euros** réparti de la manière suivante :

- Pour la société REALITES : 166,44 euros
- Pour la société FINANCIERE REALITES : 166 274,56 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'attribuer le **résultat comptable bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 166 441,00 euros, augmenté du report à nouveau de **-166 442,00 euros** de la manière suivante :

Origine :	Montants
Report à nouveau antérieur	-166 442,00 €
Résultat de l'exercice	166 441,00 €

Affectation :	
Au compte « report à nouveau »	166 441,00 €
A titre de dividendes aux associées au prorata de leurs parts sociales	Néant

En conséquence de cette affectation, le poste "**Report à nouveau**" est porté à **-1,00 €**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tout pouvoirs aux porteurs de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

REALITES

Représentée par Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT

Signé par :
YOANN CHOIN JOUBERT
D9D2DD4293C84A5...

FINANCIERE REALITES

Représentée par Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT

Signé par :
YOANN CHOIN JOUBERT
D9D2DD4293C84A5...

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SNC 7 SONNETTES

1 Impasse Claude Nougaro – 44800 Saint-Herblain

SIREN : 949 490 551

Exercice social : du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Certification de conformité

Le soussigné, représentant légal de la société SCCV CHATENAY, certifie que les documents joints (bilan actif, bilan passif et compte de résultat), établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont conformes aux écritures comptables de la société et sont présentés en vue de leur dépôt au greffe du tribunal de commerce, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Fait à Saint-Herblain, le 25 juin 2026

Le représentant légal

M. Yoann CHOIN-JOUBERT

Signature :

Signé par :
YOANN CHOIN JOUBERT
D9D2DD4293C84A6...

SCCV CHATENAY – SIREN 949 490 551 – Dépôt des comptes annuels au greffe

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SCV CHATENAY			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 IMPASSE CLAUDE NOUGARO 44800 ST-HERBLAIN			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 94949055100015					* Néant			
					Exercice N clos le, 31122025	N-1 31122024		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIFIMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATION CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	IMMOBILISATION FINANCIÈRES(2)	Participations	CS		CT			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)			BJ		BK		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN	38 253	BO	38 253	38 160	
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	203 292	CA	203 292	3 561	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	124	CG	124	217	
Charges constatées d'avance (3)*			CH		CI			
TOTAL (III)			CJ	241 670	CK	241 670	41 939	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Comptes dérégularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	241 670	1A		241 670	41 939
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SCV CHATENAY						Néant		*
						Exercice N		Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)					DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours				B1	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	(166 442)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	166 441	(166 442)
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	998	(165 442)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI	)	DV	206 569 206 569
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX		
	Dettes fiscales et sociales					DY	34 101	812
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Instrument financier à terme	D1		
		Autres dettes	EA		
Compte régul.		Produits constatés d’avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	240 671	207 381
		Ecarts de conversion passif et différences d’évaluation* (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	241 670	41 939
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Dont Ecart de réévaluation libre } Réserve de réévaluation (1976)	1D		
			1E		
			(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d’avance à moins d’un an	EG	240 671	207 381
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l’entreprise : SCV CHATENAY						*
		Exercice N				Exercice (N – 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Ventes de marchandises*		FA		FB		
biens *		FD		FE		
Production vendue { services *		FG		FH		
Chiffres d’affaires nets *		FJ		FK		
Production stockée*				FM	166 535	(128 282)
Production immobilisée*				FN		
Subventions d’exploitation				FO		
Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP		
Produits de cessions d’immobilisation incorporelles et corporelles				F1		
Autres produits (1) (11)				FQ		
Total des produits d’exploitation (2) (I)				FR	166 535	(128 282)
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	93	5 553
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		30 482
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW		2 125
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX		
Salaires et traitements*				FY		
Cotisations sociales (10)				FZ		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CHARGES D'EXPLOITATION	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- – dotations aux amortissements (14)	GA		
		bilisations – dotations aux dépréciations*	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		G1		
	Autres charges (12)		GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	94	38 160
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	166 441	(166 442)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l’actif immobilisé (5)		GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL		
	Reprises sur dépréciations		GM		
	Différences positives de change		GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d’instruments de trésorerie		GO		
	Produits des cessions d’immobilisations financières		G2		
	Total des produits financiers (V)		GP		
CHARGES FINANCIERE	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR		
	Différences négatives de change		GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT		
	Total des charges financières (VI)		GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	166 441	(166 442)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SCV CHATENAY			Néant	*
			Exercice N	E xercice N - 1
Produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	166 535 (128 282)
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	94 38 160
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	166 441 (166 442)
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
			– Crédit-bail mobilier *	HP
	(3) Dont {	– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	

	Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Prod uits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N	
						Charges antérieures	Pr duits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.